



Renouvellement da carte de séjour expiré

Par **hasnaa81**, le **18/11/2013** à **19:47**

bonjour,

je suis marocaine, arrivé en France en 2011 avec visa valant titre de séjour, j'ai été marié en 2008 au Maroc avec un français, après 5 ans de mariage on a divorcé a l'amiable en 2013 car il voulait pas d'enfant.

j'ai une carte de séjour d'un an qui a expiré, j'aimerais savoir si on va me la renouvelé?, sachant que je me suis remarié en France et je suis enceinte de 6 mois.

j'ai déjà pris rendez vous a la préfecture et on m'a dit que je vais devoir payé une amende de 180€ car ma carte est expiré.

est ce que c'est possible qu'on me refuse le renouvellement de ma carte séjour.

merci.

Par **aguesseau**, le **18/11/2013** à **20:52**

bsr,

votre mari est-il français ?

cdt

Par **hasnaa81**, le **18/11/2013** à **21:23**

bonsoir

merci pour votre reponse
oui mon mari est français